

## Principaux frais du contrat \*



### ELITE SOVILA CAPI

#### Contexte

Cette annexe a pour objet de présenter les principaux frais du contrat. Pour une vision plus complète des dispositions du produit et de l'ensemble des frais appliqués, il est nécessaire de se référer à l'encadré des Dispositions Générales.

#### Montant minimal de versement initial

25 000,00 €

#### Frais annuels

##### Frais de gestion du contrat

###### Frais des supports

Support fonds en Euros	0,80%
Support unités de compte	1,00%

##### Frais de gestion des unités de compte

###### Gestion libre

<b>Fonds actions** (moyenne)</b>	1,94%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,84%
<b>Fonds obligations (moyenne)</b>	1,08%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,42%
<b>Fonds immobilier**** (moyenne)</b>	2,01%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,21%
<b>Fonds diversifiés (moyenne)</b>	1,64%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,67%

#### Autres frais annuels

##### Frais forfaitaires

néant

##### Frais proportionnels

+ 0,45% supplémentaire maximum sous option d'allocation ou avenant de réorientation d'épargne

#### Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

##### Frais sur versement

4,75%

##### Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)

Gratuit

##### Frais d'arbitrage libre

Proportionnels ou forfaitaires 0,20 % min 50 € max 300 €

Nombre d'arbitrages gratuits par an sans objet

##### Frais de transfert sortant vers un autre produit

non applicable

##### Frais sur les versements de rente

3% des arrérages de rente

##### Frais de rachat

0%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.